

Conseil municipal
Commune de Rosières du samedi 25 juillet 2020

- **Adoption du budget primitif communale 2020 pour 2 697 583,00€**

Section fonctionnement 1 639 348,00€

Section investissement 1 058 235,00€

- **Adoption des budgets annexes :**

- Budget Centre d'Action Sociale Communal : 4427,05€
 - Budget Accueil de Loisirs Sans Hébergement : 80 423,54€ (fonctionnement : 70 487,00€ - investissement 9 936,54€)
 - Budget Technologie de l'Information et de la Communication : 155 276,09€ (fonctionnement : 124 976,09€ - investissement 30 300,00€)
 - Budget du Pôle Médical : 149 390,00 € (fonctionnement : 47 890,00€ - investissement 101 500,00€)
- M. Roland GERENTON et Mme Fanny SABATIER sont élus respectivement titulaire et suppléante en qualité de délégués de la commune pour le service unifié gymnase de Lavoûte sur Loire.
 - Désignation de deux titulaires Mme Fanny SABATIER et M. Roland GERENTON et de deux suppléants Mme Améline PICHON et M. Jean-Bernard CIVET pour siéger au TIC de l'Emblavez.
 - Sur proposition de Madame le Maire, liste de 24 candidats (12 titulaires et 12 suppléants) à la commission communale des impôts. Le service des impôts choisira de nommer sur la liste présentée 6 titulaires et 6 suppléants, le Président de la commission étant soit le Maire ou un Adjoint délégué.
 - Recrutement au centre de loisirs de deux agents sur des emplois non permanents pour une durée de trois mois à compter du 1/10/2020 au 31/12/2020.
 - Recrutement pour l'école publique d'un agent pour faire face à un accroissement d'activité avec un contrat de travail de 35 heures hebdomadaires pour une durée de six mois à compter du 1/09/2020 au 28/02/2021.
 - Signature d'une convention avec l'agglomération du Puy-en-Velay pour mettre à disposition de cette dernière un agent de la médiathèque, dix heures par mois, pour s'occuper de la gestion du logiciel PMB.
 - Recours au service de remplacement du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire pour la mise à disposition d'un agent un jour par semaine à compter du 12/08/2020 et ce en prévision du départ à la retraite de la secrétaire de mairie actuelle et dans l'attente d'une future embauche.